

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20/03/2026 A 19H30**

Etabli en application de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mil vingt-six le vingt mars à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Mâlain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de Mâlain, sous la présidence du Maire, Nicolas BENETON,

Date de convocation : 16/03/2026

Etaient présents : Mme Cécile BAILLARGEAULT – Mr Nicolas BENETON – Mr Pascal CHAUVENET – Mme Hélène DUCOULOMBIER - Mme Jasmine FEDOR – Mme Myriam GRANDGEORGES – Mme Natacha GRIVOT – Mr Patrice HOUBERDON - Mr Arnault LEMAIRE – Mr Frédéric PIERRART - Mr Jérémy ROZE – Mr Hippolyte SAPIN – Mr Cédric SELLENET - Mme Amélie SICAUD – Mme Bérénice TOUTANT

Membres en exercice : 15 présents : 15 procurations : 00

Pour la partie électorale, sont désignés :

- Président de séance, doyen d'âge, Pascal CHAUVENET
- Assesseurs : Arnault LEMAIRE et Hélène DUCOULOMBIER
- Secrétaire de séance : Jasmine FEDOR

Le Président ouvre la séance et propose de procéder à l'élection du Maire.

Le vote a lieu à bulletin secret.

1 – ELECTION DU MAIRE

Seul candidat : Nicolas BENETON

Résultat du vote : 15 votants – 13 voix pour Nicolas BENETON et 2 votes blanc

Nicolas BENETON est élu Maire et reprend la présidence de séance.

2 – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Maire propose d'élire 4 adjoints – Le vote a lieu à main levée.

Proposition adoptée à l'unanimité par les 15 votants.

3 – ELECTION LISTE D'ADJOINTS

Une seule liste a été proposée menée par Arnault LEMAIRE

*Liste : 1. Arnault LEMAIRE 2. Amélie SICAUD 3. Pascal CHAUVENET 4. Bérénice TOUTANT

Le vote a lieu à bulletin secret.

Résultat du vote : 15 votants – 14 voix pour la liste d'Arnault LEMAIRE – 1 blanc

Premier Adjoint : Travaux

Arnault LEMAIRE est élu premier adjoint

Deuxième Adjoint : Vie associative, culturelle et sportive / Communication

Amélie SICAUD est élue deuxième adjoint

Troisième Adjoint : Finances / Urbanisme

Pascal CHAUVENET est élu troisième adjoint

Quatrième Adjoint : Action sociale et environnement

Bérénice TOUTANT est élue quatrième adjoint

4 – INDEMNITES DES ADJOINTS

Le Maire propose de fixer les indemnités mensuelles des adjoints à 11,77 % de l'indice brut 1027. Le Conseil municipal valide cette proposition à 14 votes « POUR » et une abstention. Le taux pourra être revu en cours de mandat.

5 - DESIGNATION DES DELEGUES AUX DIFFERENTS SYNDICATS

Le Maire propose de désigner les délégués suivants :

- **SIVOS GEORGES PARIZON :**
 - 3 titulaires : Pascal CHAUVENET, Hélène DUCOULOMBIER, Nicolas BENETON
 - 3 suppléants : Natacha GRIVOT, Jasmine FEDOR, Cécile BAILLARGEAULT

Le Conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

- **SICECO :**
 - 1 titulaire : Arnault LEMAIRE
 - 1 suppléant : Nicolas BENETON

Le Conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

6 – CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Considérant que Monsieur le Maire est Président de droit de chaque commission,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DECIDE de constituer les commissions municipales proposées par Monsieur le Maire et PROCEDE à l'élection des membres des commissions. :

Pôle humain :

Lien avec les habitants/ Action sociale/ vie associative, culturelle et sportive / animation village / communication

Amélie SICAUD, Natacha GRIVOT, Cécile BAILLARGEAULT, Jasmine FEDOR, Bérénice TOUTANT, Hélène DUCOULOMBIER

Pôle administratif : finances, mise en œuvre des projets d'urbanisme, ressources humaines

Elaboration budgets, appels d'offre, demandes subvention, demandes devis, achats

Suivi opérationnel en urbanisme

Pascal CHAUVENET, Frédéric PIERRART, Natacha GRIVOT, Hippolyte SAPIN

Pôle aménagement du territoire

- Commission aménagement, environnement et biodiversité :

Myriam GRANDGEORGES, Bérénice TOUTANT, Patrice HOUBERDON, Hippolyte SAPIN, Amélie SICAUD, Jasmine FEDOR

- Commission travaux :

Arnault LEMAIRE, Jérémy ROZE, Cédric SELLENET, Bérénice TOUTANT

Groupes de travail :

- Château : Frédéric PIERRART, Cécile BAILLARGEAULT, Arnault LEMAIRE, Jérémy ROZE, Pascal CHAUVENET

- Marché de producteurs : Hippolyte SAPIN, Natacha GRIVOT, Patrice HOUBERDON, Hélène DUCOULOMBIER

Référents participation citoyenne : Hippolyte SAPIN, Myriam GRANDGEORGES

Référents salle des fêtes : Bérénice TOUTANT, Amélie SICAUD, Arnault LEMAIRE, Natacha GRIVOT

Référents SCIC ferments communs : Amélie SICAUD, Hélène DUCOULOMBIER

Référent Défense Nationale : Frédéric PIERRART

Commission de contrôle de la liste électorale : Amélie SICAUD

Commission appel d'offres :

Titulaires : Jérémy ROZE, Frédéric PIERRART, Arnault LEMAIRE / Suppléants : Pascal CHAUVENET, Hippolyte SAPIN, Amélie SICAUD

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la composition des différentes commissions et groupes de projets telle que proposée. Ces instances seront ouvertes aux habitants de la commune, et prochainement réunies afin que les conseillers soient informés des projets en cours.

7 – CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Le Maire donne lecture de la charte de l'élu local. Les conseillers prennent note du contenu de la charte et s'engagent à la respecter.

8 – DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à Monsieur le maire les délégations prévues par l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, après avoir pris connaissance de la proposition de contenu de la délégation et après échange, le Conseil municipal décide de donner les délégations au Maire.

9 – AUTORISATION DE COMMANDEMENT

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, dans le but d'améliorer le recouvrement des titres communaux, il serait souhaitable de donner à Monsieur le Trésorier de Pouilly-en-Auxois, une autorisation générale et permanente d'émission des commandements sur les titres non recouverts après l'édition de lettres de rappel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
DONNE cette autorisation générale et permanente à Monsieur le Trésorier de Pouilly-en-Auxois.

10 – QUESTIONS DIVERSES

*28 mars : Printemps des poètes : Atelier poésie et illustration, goûter 14h-17h à la bibliothèque de MALAIN

*24 avril : AG du comité des fêtes à 19h à la salle des fêtes

Prochain conseil municipal : 27 avril à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

Mâlain, le 23 mars 2026

Le Maire,

Nicolas BENETON

